



Ambassade Régionale des Confréries des Pays de la Loire

Saint Florent le Vieil, le vendredi 13 Mars 2020

Chères Consœurs, chers Confrères, Chers amis(es).

L'épidémie du Coronavirus, se propage rapidement dans notre région des Pays de la Loire.

Ce phénomène devient inquiétant pour l'organisation de nos chapitres et manifestations. Notre Assemblée Générale doit se dérouler le 06 Avril 2020 à Saint Gilles Croix de Vie en Loire Atlantique, et suivant les recommandations Présidentielles et après consultation de Monsieur le Maire de Saint Gilles Croix de vie, nous avons décidé de reporter notre manifestation à une date ultérieure, qui sera déterminée suivant l'évolution de l'épidémie.

En tant que Président de l'Ambassade des Confréries des Pays de la Loire, je recommande aux Grands Maîtres des Confréries, dont le chapitre doit se dérouler prochainement, de reporter ou d'annuler leur manifestation, le nombre de désistements risquant d'être important. Je vous rappelle, que ce n'est qu'une recommandation et que chaque Confrérie reste libre de sa décision, l'Ambassade des Confréries n'ayant pas à s'immiscer ou à imposer les décisions ou le fonctionnement de chaque Confrérie.

Je regrette ce contretemps, et vous souhaite au nom des membres du bureau et du Conseil d'administration une excellente journée.

Prenez soin de vous, dans l'attente de se rencontrer. Amitiés Confraternelles.

Le Président
Jean RUAULT